

Chocobiscuit



1. PRODUIT	
DENOMINATION LEGALE	Biscuits cacaotés, fourrés, gout vanille
DESCRIPTION	Biscuit broyés en petit morceaux
POIDS NET	75g
DDM	5 mois
CONDITIONS DE STOCKAGE	A conserver à l'abri de la chaleur et de l'humidité
CODE PRODUIT	16262
PAYS DE TRANSFORMATION	Espagne

DECLARATION D'INGREDIENTS - en conformité au règlement INCO (N°1169/2011)

Farine de BLÉ, sucre, huiles végétales (palme, palmiste), cacao maigre en poudre 4,6%, amidon de BLÉ, sirop de glucose-fructose, poudre à lever (carbonate acide de potassium, carbonate acide d'ammonium, carbonate acide de sodium), sel, émulsifiants (lécithine de SOJA, lécithine de tournesol), arôme vanille.

Traces possibles de LAIT

2. CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES

COULEUR	Noir et blanc
ASPECT	Biscuit brisé
ODEUR	Typique
GOUT	Typique

3. VALEURS NUTRITIONNELLES (Pour 100 g de produit)

VALEUR ENERGETIQUE	2001 kJ soit 477 kcal
MATIERES GRASSES	19g
- Dont acides gras saturés	52g
GLUCIDES	69g
- Dont sucres	38g
PROTEINES	5,2g
SEL	0,74g

4. ALLERGENES*

PRODUITS ET INGREDIENTS	ABSENCE	PRESENCE	INGREDIENT CONCERNE
CEREALES ET PRODUITS A BASE DE CEREALES CONTENANT DU GLUTEN		X	Farine de BLE
CRUSTACES ET DERIVES	X		
MOLLUSQUES ET PRODUITS A BASE DE MOLLUSQUES	X		
POISSONS ET PRODUITS A BASE DE POISSON	X		
ŒUFS (BLANC OU JAUNE) ET PRODUITS A BASE D'ŒUFS	X		
ARACHIDES ET PRODUITS A BASE D'ARACHIDE	X		
LAIT ET PRODUITS LAITIERS		?	Traces possibles de LAIT
SOJA ET PRODUITS A BASE DE SOJA		X	Lécithine de SOJA
FRUITS A COQUES ET PRODUITS DERIVES	X		
GRAINES DE SESAME ET PRODUITS A BASE DE SESAME	X		
MOUTARDE ET PRODUITS A BASE DE MOUTARDE	X		
LUPIN ET PRODUITS A BASE DE MOUTARDE	X		
CELERI ET PRODUITS A BASE DE CELERI	X		
ANHYDRIDES SULFUREUX ET SULFITES (concentration > 10mg/kg ou 10mg/L en SO2)	X		



5. SECURITE ALIMENTAIRE ET REGLEMENTATION

- **STATUT OGM**

Conforme à la réglementation européenne CE N°1830/2003 et N°1829/2003.

- **TRAITEMENT PAR IONISATION**

Produit non ionisé/non irradié selon les directives N°1999/2/CE et N°1999/3/CE.

- **PESTICIDES**

Conforme à la réglementation européenne CE N°396/2005 et N°178/2006.

- **METAUX LOURDS**

Conforme à la réglementation européenne CE N°1881/2006.

- **RESIDUS DE MEDICAMENTS VETERINAIRES**

Non applicable.

- **GARANTIE ABSENCE NANOMATERIAUX**

Conforme au règlement 1169/2011/CE et dans le cadre du décret 2012-232 relatif à la déclaration annuelle des substances à l'état nano-particulaire et arrêté du 6 août 2012.

*Présence d'additifs en les directives 2000/13/CE et 2005/26/CE et leurs modifications (cf. Tableau ALLERGERNES).

Conforme au règlement CE N°1935/2004 du 27 octobre 2004 ; au règlement CE N°2023/2006 du 22 décembre 2006 modifié, relatif aux bonnes pratiques de fabrication des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec les denrées alimentaires ; ainsi qu'à la réglementation française en vigueur concernant les matériaux et objets au contact des denrées alimentaires à savoir le décret sanction 2007-766 du 10 mai 2007, modifié par le décret 2008-1469 du 30 décembre 2008.